

Interview de M. Jacques Chirac, Président de la République, dans "Haaretz" du 19 juillet 2005, notamment sur la lutte contre le terrorisme, les relations franco-israéliennes, la question israélo-palestinienne, l'antisémitisme en France et la situation dans divers pays du Moyen-Orient.

QUESTION - Monsieur le Président, par rapport au terrorisme, il existe une question qui intéresse les Israéliens en particulier, est-ce que les Européens, et notamment les Français, vont désormais après les attentats de Londres mieux comprendre les Israéliens qui doivent faire face au terrorisme palestinien ? Par exemple, avez-vous plus de compréhension pour l'élimination ciblée des terroristes dans les territoires palestiniens ?

LE PRÉSIDENT - D'abord, les Européens n'ont pas attendu les attentats de Londres pour se mobiliser sans réserve contre le terrorisme. Et je dirai que chaque jour, ils renforcent, ensemble, de façon cohérente et avec les autres grands pays du monde, leur capacité de lutte contre le terrorisme. Nous comprenons très bien et nous avons toujours condamné les actes terroristes dont les Israéliens sont victimes et nous considérons que tout terrorisme, quelles que soient les raisons qu'il invoque, est condamnable et doit être condamné.

QUESTION - Ces attentats rapprochent-ils l'analyse française du terrorisme de celle d'Israël, des Etats-Unis, du Royaume-Uni ?

LE PRÉSIDENT - Le terrorisme est toujours inacceptable. Rien ne peut le justifier. Il prend prétexte de grandes causes pour massacrer aveuglément des innocents. C'est l'un des visages de la barbarie moderne.

Aucun pays n'est à l'abri. La France a été elle-même victime du terrorisme et n'a jamais sous-estimé la menace. Elle est au contraire à la pointe du combat contre ce fléau. Elle est solidaire du Royaume-Uni comme elle l'est des autres pays qui sont frappés, au premier rang desquels, hélas, Israël.

Nous devons intensifier nos efforts, ce qui signifie encore plus de coordination internationale de l'action des services de renseignements et de police et des systèmes judiciaires. La France, qui est déjà active dans tous ces domaines, est disposée à aller encore plus loin.

Cette action doit être menée conformément au droit et à nos valeurs. C'est pourquoi nous avons insisté pour que des conventions internationales définissent le terrorisme et fixent le cadre de l'action internationale. C'est pourquoi nous insistons pour que cette lutte soit conduite dans le respect des grands principes de l'Etat de droit, de la vie démocratique et du respect de la dignité humaine. Mais, il faut également s'attaquer à tout ce qui alimente la haine et les frustrations : les conflits non résolus, l'intolérance religieuse, le rejet de l'autre, l'enfermement dans la pauvreté ou la précarité. Nous devons priver les terroristes de ce terreau, qui leur sert de prétexte et sur lequel ils prospèrent.

QUESTION - Comment qualifieriez-vous les relations bilatérales entre Israël et la France ? Y-a-t-il une perspective d'amélioration ?

LE PRESIDENT - La France est l'amie d'Israël. Elle l'est pour des raisons historiques, sa longue et ancienne amitié à l'égard du peuple juif, son admiration pour l'apport de ce peuple à la civilisation universelle, le sentiment très fort, aussi, que l'existence et la légitimité d'Israël sont indispensables dans un monde qui a connu l'horreur de la Shoah. Il y a aussi les liens étroits qui unissent nos deux peuples : le peuple français, qui compte en son sein la 3ème communauté juive du monde après Israël et les Etats-Unis, veut que s'intensifient nos échanges avec Israël. Par delà les malentendus, la réalité est celle d'une relation forte. Notre coopération est exemplaire dans tous les domaines, culturel, scientifique, économique. Israël et la France ont décidé, depuis 2002, de l'approfondir encore. C'est un succès dont témoigne aujourd'hui la visite de M. Sharon à Paris qui vient après la visite d'Etat à Paris du président Katsav, en février 2004, et les multiples rencontres entre nos ministres des Affaires étrangères ces derniers mois. La réalité est donc bien celle d'un dialogue politique intense, confiant et amical. Un dialogue qui s'appuie sur la conviction de la France et des Français qu'Israël est un grand pays ami.

QUESTION - Où en est le processus de paix ?

LE PRESIDENT - Israël, l'Autorité Palestinienne, la communauté internationale partagent le même objectif, mettre un terme à un conflit vieux d'un demi-siècle. Nous disposons pour y parvenir d'un instrument accepté par toutes les parties, la "feuille de route". Ce document non seulement décrit les étapes pour parvenir à la paix, mais décrit un cadre pour le règlement final, deux Etats vivant côte à côte, Israël assuré de sa sécurité et un Etat palestinien viable. L'urgence est donc de mettre en oeuvre cette feuille de route.

Les circonstances s'y prêtent : d'un côté, par sa décision courageuse de désengagement de Gaza, M. Sharon crée une dynamique positive et de l'autre, Abou Mazen s'est engagé pour mettre un terme aux violences. Nous ne devons pas rater cette occasion et nous ne devons pas laisser se refermer la "fenêtre d'opportunité". A l'automne, après le retrait, nous devons donc tous ensemble oeuvrer à la relance de la "feuille de route".

L'Union Européenne et la France veulent y contribuer, d'abord en aidant à faire du retrait de Gaza un succès, ce qui suppose de participer au développement économique du territoire. Ensuite, en renforçant Abou Mazen, pour lui permettre de faire face aux extrémistes. Enfin, en assumant toutes nos responsabilités dans le cadre du Quartet dont l'Union est membre.

QUESTION - A propos justement du Premier ministre, je suis sûr vous suivez les grandes difficultés auxquelles il doit faire face. Est-ce que vous avez changé votre avis sur le Premier ministre ? Est-ce que vous regrettez les critiques du passé ?

LE PRESIDENT - Je n'ai pas à porter de jugement sur le Premier ministre, naturellement, ni à faire d'ingérence dans les affaires intérieures d'Israël. Je constate que l'amitié franco-israélienne est une amitié qui se porte bien et qui se développe tout à fait normalement.

Le Premier ministre a eu beaucoup de détermination dans les décisions qu'il a prises au sujet de Gaza. Je souhaite qu'il réussisse et la France ne peut que l'encourager dans cette voie qui est une voie de dialogue et un pas, nous l'espérons, vers la paix.

QUESTION - Qu'est-ce qui va se passer si jamais, après cet engagement, le Premier ministre décide d'en terminer là et il n'y a pas d'enchaînement ?

LE PRESIDENT - Nous verrons à ce moment là. Ce qui est important, c'est que le désengagement, le départ de Gaza se passe bien. Et de ce point de vue, nous avons eu et j'ai eu, personnellement, de longs entretiens avec M. WOLFHENSON qui a été nommé comme facilitateur, en quelque sorte, et que j'ai rencontré longuement à Gleneagles en Ecosse à l'occasion du G8.

Je dois dire que j'ai été très favorablement impressionné par l'approche de M. WOLFHENSON, par le sérieux de son diagnostic, de ses analyses, de ses propositions. La France soutiendra tout à fait les initiatives et les propositions de M. WOLFHENSON.

QUESTION - Pourquoi la France connaît-elle un regain d'actes antisémites ?

LE PRESIDENT - L'une des constantes de mon action politique, c'est un combat sans relâche contre l'horreur de l'antisémitisme comme de toute forme de racisme et de rejet de l'autre. C'est pourquoi j'ai jugé indispensable, dès 1995, de reconnaître les responsabilités de la France dans la Shoah. C'est pourquoi j'ai fait considérablement renforcer l'arsenal judiciaire et policier contre

la France. C'est pourquoi j'ai fait considérablement renforcer l'arsenal judiciaire et pénal contre toutes les formes d'antisémitisme ou d'incitation à la haine raciale. Ce sont des comportements indignes d'un peuple civilisé.

La France est confrontée hélas, comme le reste de l'Europe, à la persistance préoccupante d'actes antisémites. Elle n'est pas antisémite, loin de là, mais elle doit lutter contre les agissements d'extrémistes animés par la bêtise et la violence. Comme le reconnaissent aujourd'hui les autorités israéliennes, nous avons pris des mesures exemplaires pour éradiquer ce fléau. Eduquer la jeunesse, punir les coupables, coopérer avec nos partenaires européens sont nos priorités. Nous ne relâcherons pas nos efforts.

QUESTION - Quelle politique poursuivez-vous au Liban ?

LE PRESIDENT - A la suite de l'assassinat de l'ancien Premier ministre Rafic Hariri, à l'instigation de la France, et en liaison étroite avec les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'Allemagne, le conseil de sécurité de l'ONU a voté la résolution 1559 dont l'objectif est clair, rétablir la souveraineté et la démocratie libanaise. Une étape décisive a été le départ des forces syriennes et des élections libres de toute ingérence étrangère ont eu lieu. Elles permettront la formation d'un gouvernement légitime qui pourra imposer son autorité sur l'ensemble du territoire national, ce qui supposera le désarmement des milices, en application de la résolution 1559 dans sa totalité. Il appartient aux Libanais de créer le cadre et le processus qui amèneront ce désarmement. La Syrie est un pays important du Moyen-Orient, une des clés de la stabilité de la région. Ce pays avec lequel la France entretient des relations historiques doit savoir évoluer et tenir compte d'un environnement qui a changé.

QUESTION - Comment analysez-vous la situation en Irak ?

LE PRESIDENT - Quelles qu'aient été les positions de la France concernant la guerre d'Irak, elle a, depuis le vote de la résolution 1546, encouragé l'établissement d'un pouvoir irakien démocratique, légitime et fort. Elle est prête à y contribuer, que ce soit par ses offres de formation des forces de sécurité ou par les décisions prises en matière de réduction de la dette irakienne.

La France souhaite que l'ensemble des composantes de la société irakienne trouve sa juste place dans l'exercice des responsabilités. Elle considère comme essentiel le maintien de l'intégrité territoriale de ce pays.

QUESTION - A propos de l'Iran, si ce pays, surtout après les dernières élections et malgré tous vos efforts, décide de passer outre et de poursuivre malgré tout le développement de l'arme nucléaire, dans ce cas soutiendrez-vous la manière forte contre l'Iran par exemple à travers des sanctions ou même une attaque militaire si les sanctions ne fonctionnent pas ?

LE PRESIDENT - Vous connaissez la position de la France, qui est active contre toute forme de prolifération. La perspective que l'Iran se dote d'un arsenal nucléaire militaire est tout simplement inacceptable pour la France comme pour ses partenaires et pour le monde. Lorsqu'il a été démontré par l'AIEA que l'Iran avait conduit un programme clandestin, nous avons, avec les Allemands, les Britanniques, en liaison avec la Russie et en transparence avec les Etats-Unis, engagé un dialogue visant à interdire toute activité proliférante. Et ceci, naturellement sous le contrôle de l'AIEA.

Nous demandons à l'Iran des garanties objectives sur le caractère pacifique et civil de son programme nucléaire, c'est-à-dire, en particulier la renonciation à toute activité de production de matières fissiles. Nous sommes prêts, en contrepartie, à conduire avec ce pays un dialogue et une coopération dans les domaines politique, économique et énergétique, en reconnaissant le droit à l'Iran à l'énergie nucléaire civile de façon contrôlée internationalement. Pour le moment, les activités proliférantes sont suspendues. Les négociations se poursuivent. Ce qui est essentiel, c'est de maintenir l'unité de la communauté internationale. Jusqu'ici, nous y sommes parvenus, comme vient d'en témoigner l'appui du G8 à cette démarche.

Je ne peux pas vous dire quel sera le résultat de cette action. Je souhaite qu'elle aboutisse favorablement et élimine ce danger de prolifération. Si ce n'était pas le cas, alors il faudrait naturellement que le Conseil de sécurité se saisisse de la question.

QUESTION - Et là, une attaque militaire si rien ne fonctionne ?

LE PRESIDENT - Ecoutez, nous n'y sommes en aucun cas. Les attaques militaires ne sont pas une solution à quelque problème que ce soit. Il y a des moyens civilisés de régler les problèmes et nous souhaitons que ces moyens aboutissent à des résultats positifs. Si, je le répète, il y avait un problème, je pense que le Conseil de sécurité devrait être saisi.

QUESTION - Monsieur le Président, concernant l'Europe, avant le référendum sur la Constitution européenne, vous aviez averti les Français qu'en cas de vote négatif, la France serait le mouton noir de l'Europe et qu'elle serait isolée sur la scène internationale. Est-ce que votre prophétie s'est réalisée et comment s'en sortir ?

LE PRESIDENT - Je regrette que les Français n'aient pas approuvé le traité constitutionnel mais je le comprends. Ils ont des raisons pour cela et ces raisons, il faut les déterminer avec soin - les raisons de nature intérieure, les raisons de nature européenne - et essayer d'y remédier. C'est dans cet esprit que nous allons aborder la grande réunion du Conseil européen extraordinaire que j'avais proposée lors du dernier Conseil européen et que M. BLAIR a décidé de convoquer puisqu'il est Président de l'Union.

Nous allons voir quelles sont les conséquences que l'on doit tirer, notamment sur le plan des institutions, des principes et de la nature de l'Europe, des problèmes du traité constitutionnel. Ce qui naturellement ne nous empêchera pas, sur la base des anciens traités, de poursuivre l'action et notamment de l'amplifier dans des domaines essentiels c'est-à-dire ceux qui touchent aux grands projets européens, à la défense, à la recherche, à l'innovation industrielle et aux grandes ambitions de l'Europe. Nous continuerons cela.

QUESTION - Où en est-on pour la Turquie ? Israël n'a-t-elle pas vocation à être membre ?

LE PRESIDENT - En ce qui concerne la candidature de la Turquie à l'Union, ce n'était pas l'enjeu du référendum. Vous connaissez la situation : si les conditions posées sont réunies, c'est-à-dire en particulier le respect des critères relatifs à l'Etat de droit, des négociations pourront s'ouvrir. Elle dureront longtemps et exigeront, pour aboutir, une très longue et profonde mutation de la Turquie. Si, au terme de ce processus, l'adhésion est envisageable, les Français seront consultés par référendum. Sinon, nous verrons comment ancrer la Turquie à l'Europe au mieux des intérêts de chacun.

Israël n'est pas candidat à l'Union. Cela ne nous empêche pas, bien au contraire, de travailler à un lien aussi fort que possible entre Israël, grand pays de modernité, de sciences et d'industrie, et l'Union européenne, et de faire vivre autant que possible le processus euro-méditerranéen.

QUESTION - L'immigration musulmane en France ne change-t-elle pas la nature de la société française ?

LE PRESIDENT - La France a toujours été un pays d'immigration. La tradition laïque de notre pays lui permet aujourd'hui d'accueillir les musulmans comme elle l'a fait hier pour des immigrants de toute confession. Il s'agit là d'un processus normal d'intégration sociale, économique et culturelle qui, comme pour les autres immigrations, prend un certain temps mais qui est en train de réussir.

Le modèle français rejette toute forme de communautarisme. Cela signifie que les candidats à l'immigration doivent accepter les lois de la République, qui affirme l'égalité des citoyens devant la loi et refuse que les droits et devoirs d'un individu soient définis par une appartenance raciale, religieuse ou culturelle. En France, chacun est respecté, chacun est libre d'assumer ses choix et son identité dans le respect de celle des autres. Mais nul groupe ne saurait prétendre imposer sa médiation entre la loi républicaine et le citoyen. Cela vaut pour tous. Et s'il est évident que l'intégration prend du temps, parce qu'elle suppose le passage d'une société et d'une culture à une autre, la très grande majorité des immigrés ou de leurs descendants se sentent pleinement Français et partagent l'idéal républicain. Ils sont des Français à part entière dont la France est fière.

QUESTION - Que pensez-vous du Hamas ?

LE PRESIDENT - Le Hamas est une organisation terroriste qui ne peut être un interlocuteur de la communauté internationale tant qu'il ne renonce pas à la violence et ne reconnaît pas le droit à l'existence d'Israël. C'est la position de l'Union européenne et elle est sans ambiguïté et ne

changera pas.

QUESTION - Que comptez-vous faire pour améliorer l'image de la France dans l'opinion publique israélienne ?

LE PRESIDENT - Je vous le disais tout à l'heure : les relations bilatérales franco-israéliennes sont aujourd'hui excellentes. Cela résulte de la volonté déterminée des deux gouvernements depuis 2002. Ils ont créé à cet effet un groupe de haut niveau. Ce groupe a proposé, en 2003, une série de mesures qui ont toutes été mises en oeuvre.

QUESTION - Monsieur le Président, vous décrivez une amélioration des relations et la coopération franco-israélienne. Ceci n'améliore pourtant pas l'image de la France et des Français en Israël alors, comment remédier cette situation lamentable ? Et j'ajoute, à propos de l'image de la France, on constate un vent d'animosité à son égard, ces temps-ci, un peu partout dans le monde. Alors, comment parer à cette évolution qui peine les francophiles à travers le monde ?

LE PRESIDENT - D'abord, je ne ressens pas du tout cette tendance que vous évoquez. Je note que tout récemment, il y a quelques semaines, les grands instituts américains d'opinion publique ont publié ensemble une très importante enquête internationale sur l'image des pays à travers le monde. Et vous aurez observé que la France se situe au tout premier plan des pays dont l'image est très bonne dans le monde. Et comme c'est la seule étude sérieuse et approfondie qui ait été faite sur ce sujet, vous me permettrez de m'y référer.

S'agissant d'Israël, je ne ressens pas non plus ce sentiment. La France a le privilège d'avoir la troisième communauté juive du monde, après Israël et les Etats-Unis. Je n'ai pas le sentiment que cette communauté, malgré les problèmes auxquels elle est confrontée, et sur lesquelles les autorités françaises agissent avec énormément de fermeté et sans l'ombre d'une ambiguïté, soit porteuse d'une image mauvaise. Et s'agissant d'Israël, je vois que les progrès permanents et constants de nos relations non seulement politiques, mais également culturelles et économiques, témoignent d'une bonne ambiance. D'ailleurs, c'est dans cet esprit que le Président Katsav avait fait un voyage très réussi, qui avait été pour nous très positif, l'année dernière. C'est dans cet esprit que je me prépare à recevoir le Premier ministre Sharon, la semaine prochaine.

QUESTION - Monsieur le Président, rétrospectivement, est-ce que la traditionnelle politique pro-arabe de la France s'avère, selon vous, profitable pour les intérêts de la France, voire ceux de l'Europe ?

LE PRESIDENT - Il n'y a pas une politique pro-arabe, ce qui a l'air de dire qu'elle serait anti-Israël. Il y a toujours eu une politique à la fois d'amitié avec Israël et d'amitié avec les pays arabes. L'une n'est pas exclusive de l'autre. Nous ne nous inscrivons pas dans un processus d'affrontement. Nous nous sommes toujours inscrits dans un processus de paix.

QUESTION - Une dernière question pour terminer, Monsieur le Président, comment voudriez-vous être vu en perspective historique ?

LE PRESIDENT - Comme quelqu'un qui a apporté sa part à la défense des droits de l'Homme, de la paix, et de la lutte contre les injustices dans le monde, économiques et politiques.

Je voudrais redire, en conclusion, mon admiration profonde et mon amitié à l'égard d'Israël et du peuple israélien, grand peuple de tradition, de culture et tourné sur l'avenir. En accueillant à Paris le Premier ministre, c'est un message de confiance que la France adresse à son amie : la conviction que la paix est possible, la volonté d'y contribuer, l'ambition d'être, pour Israël, un partenaire politique, économique, culturel d'exception, à la mesure des liens qui unissent nos peuples et de la haute exigence que leur fait un héritage commun.